

valable à partir du 1<sup>er</sup> novembre 2025

# Conditions générales (CG) de Galexis SA

## 1 Domaine d'application

Les présentes conditions générales régissent les relations contractuelles entre Galexis SA (ci-après Galexis) et ses clients. En concluant un contrat avec Galexis (p.ex. en passant une commande), le client accepte expressément que les conditions générales de Galexis en fassent partie intégrante.

## 2 Aperçu des prestations de Galexis

Galexis est une entreprise de logistique et agit en tant que grossiste, en particulier pour les produits du marché de la santé.

Les produits, prestations de logistique et services de Galexis sont décrits dans les brochures en vigueur et peuvent être modifiés en tout temps. Galexis se réserve également d'étouffer son offre de prestations logistiques.

Galexis s'engage à fournir les prestations convenues avec soin et conformément au contrat.

### 2.1 Modèles de distribution

Livraisons du stock: Il s'agit de commandes pour des livraisons de produits qui sont disponibles en stock auprès de Galexis. On distingue les modes de livraison suivants:

- Livraison au client par Galexis dans le cadre des tournées de livraison convenues avec Galexis
- Livraison en dehors des tournées de livraison convenues avec Galexis
- Livraison par la poste

Produits hors assortiment: Il s'agit de commandes de produits qui ne font pas partie de l'assortiment en stock.

Ordres de fournisseurs: Il s'agit de commandes émanant de fournisseurs/fabricants qui chargent Galexis de livrer et de facturer des produits aux clients.

Livraisons directes: Il s'agit de commandes que les fournisseurs/fabricants livrent directement aux clients, mais dont la facturation est confiée à Galexis.

### 2.2 Services

Livraisons contractuelles: Il s'agit de commandes dont l'encaissement est confié à Galexis suite à la livraison et à la facturation par les fournisseurs/fabricants.

Services et formations: Il s'agit de prestations que Galexis fournit à ses clients aux conditions en cours de validité. Des conditions commerciales distinctes s'appliquent à l'offre de formations de Galexis (cf. offre de formations sur [www.galexis.com](http://www.galexis.com)).

## 3 Service de livraisons

### 3.1 Délais généraux de livraison

Dans la mesure où il a été convenu que les produits et/ou prestations commandés seraient livrés par Galexis, ils seront livrés en règle générale lors de la prochaine tournée de livraison convenue. Si un produit et/ou une prestation n'est pas disponible au moment de la commande, le client en est informé en conséquence.

Pour les articles hors assortiment/produits techniques médicaux, il y a lieu de tenir compte de délais et de coûts de livraison supplémentaires. Les coûts supplémentaires sont à la charge du client.

### 3.2 Livraison par la poste

En cas de livraison par la poste, les produits seront envoyés, dans la mesure de leur disponibilité, dans les deux jours ouvrables. Pour le surplus, Galexis s'en tient aux dispositions légales en vigueur.

### 3.3 Délais de livraison de produits techniques médicaux

Lors de la livraison de produits techniques médicaux, Galexis n'est tenue qu'aux délais garantis par écrit. Ces délais se prolongent:

- si le client ne transmet pas à temps les indications dont Galexis a besoin pour exécuter la commande ou si le client change ces indications après coup;

- si le client a du retard dans les tâches à sa charge ou s'il est en demeure par rapport à ses obligations contractuelles, en particulier s'il ne se conforme pas aux conditions de paiement;
- s'il survient des contraintes se situant en-dehors de la responsabilité de Galexis, telles que des événements naturels, mobilisation, guerre, émeute, épidémies, accidents et maladie, perturbation considérable dans l'entreprise, conflits sociaux, fourniture tardive ou défectueuse par des sous-traitants, ainsi que des mesures prises par les autorités.

### 3.4 Livraisons partielles de dispositifs médicaux

Galexis peut entreprendre des livraisons partielles. En cas de retard, le client est tenu d'accorder à Galexis un délai raisonnable pour s'exécuter après coup. S'il s'avère que ce délai supplémentaire n'est pas respecté et qu'un retard additionnel n'est pas supportable pour le client, ce dernier peut, pour autant qu'il le communique dans les trois jours ouvrables suivant l'écoulement du délai supplémentaire, résilier le contrat.

### 3.5 Réserve de propriété

Les produits livrés restent la propriété de Galexis jusqu'au paiement complet du montant dû. Galexis est en droit de faire inscrire sa réserve de propriété au registre des pactes de réserve de propriété compétent.

### 3.6 Bulletin de livraison

Avec chaque livraison, le client reçoit un bulletin de livraison des produits comportant les indications relatives à la marchandise livrée, la quantité, le prix, ainsi que les coûts de préparation de commande.

### 3.7 Acceptation de la livraison

Le client est tenu de contrôler les produits livrés et/ou prestations fournies quant à leur intégralité et à signaler d'éventuels défauts immédiatement après leur réception. Les réclamations doivent être communiquées par écrit dans les dix jours suivant la livraison, à défaut de quoi le client est réputé admettre que la livraison est conforme au contrat et que les produits et/ou prestations sont irrécusables.

### 3.8. Dates des lots et dates de péremption

Galexis décline toute responsabilité quant à l'exactitude et au caractère exhaustif des dates de lots et des dates de péremption transmises au client. Dans tous les cas, seules les données concrètes figurant sur l'emballage respectif sont déterminantes.

## 4 Réclamations et élimination des déchets

### 4.1 Réclamations et reprises de produits

Ces procédures sont réglées dans la [Fiche technique pour les réclamations et les retours](#) (cf. [www.e-galexis.com](http://www.e-galexis.com)).

### 4.2 Elimination des médicaments périmés

Les médicaments périmés peuvent être éliminés par envoi à l'entreprise Cridec. Informations disponibles sous [Elimination sûre des médicaments périmés et autres déchets médicaux](#) (cf. [www.e-galexis.com](http://www.e-galexis.com)).

## 5 Système de commandes et de prix

### 5.1 Système de commandes

Les clients peuvent passer leurs commandes auprès de Galexis par téléphone, par courrier (lettre, fax), par Internet ([www.galexis.com](http://www.galexis.com)) ou au moyen du système de commandes électronique (POS).

Galexis confirme aux clients la réception des commandes passées. Galexis n'est toutefois pas obligée d'accepter les commandes dans tous les cas. Les commandes sont valides dès la confirmation de leur acceptation par Galexis.

Pour la commande au moyen du système de commandes électronique, Galexis remet au client un numéro d'identification et/ou un mot de passe. Le client s'engage à modifier son mot de passe immédiatement après l'avoir reçu. En cas de perte, le client peut demander en tout temps un nouveau mot de passe et/ou numéro d'identification et faire bloquer l'accès au système de commandes électronique.

Le client communique son numéro d'identification et/ou son mot de passe seulement aux personnes qui sont autorisées à passer des commandes. Le client répond de tout usage abusif de son numéro d'identification et/ou de son mot de passe.

### 5.2 Détermination du prix

- Les produits sont facturés aux prix en vigueur au moment de la commande. Le client peut en tout temps se renseigner sur les prix sur Internet ([www.galexis.com](http://www.galexis.com)) ou auprès de Galexis. Les catalogues de produits (imprimés ou disponibles sur Internet) sont publiés à titre d'information et ne constituent pas des offres faisant foi. L'ensemble des indications de prix s'entendent hors TVA et autres taxes.
- Les mesures de construction (p.ex. raccordements pour l'eau, électricité, travaux de montage, transformations architecturales, etc.) liées aux produits techniques médicaux ne sont pas comprises dans les prix de base et doivent être mandatées par le client.

#### 5.2.1 Médicaments à prix élevé

Par «médicaments à prix élevé», Galexis entend les médicaments à partir d'un prix Ex-Factory de CHF 2570.-.

### 5.3 Coûts logistiques

Les coûts de préparation des commandes et de livraison ne sont pas compris dans les prix de base et sont facturés en plus.

### 5.4 Modification des prix

Galexis est en droit de modifier les prix de ses produits, prestations de logistique et services en tout temps et sans préavis.

## 6 Système de facturation et de paiement

### 6.1 Facturation

Galexis facture l'ensemble des produits livrés, des presta-

tions de logistique et des services fournis au moins une fois par mois. La facture est en principe mise à disposition sous forme digitale sur le compte du client. Des frais seront facturés pour les factures papier.

Le client peut, dans les dix jours, formuler par écrit des objections motivées à l'encontre de la facture. S'il omet de le faire, la facture est réputée acceptée. Au terme du contrat, l'ensemble des créances non encore exigibles deviennent exigibles.

## 6.2 Conditions de paiement

Les montants facturés sont payables dans le délai de paiement fixé. En cas de retard, un intérêt moratoire au taux du marché sera facturé.

### 6.2.1 Escompte

Pour les conditions de paiement par prélèvement automatique à vue, Galexis accorde en principe un escompte de 0,50% sur le montant de la facture. Galexis se réserve le droit d'accorder moins de 0,50% d'escompte, voire aucun escompte du tout, pour certains modèles, produits ou prestations de service pour des raisons matérielles. Les médicaments à prix élevés sont exclus de manière explicite.

## 6.3 Conséquences de la mise en demeure

Si le client n'a pas réglé la facture dans le délai fixé ni formulé par écrit des objections motivées, Galexis peut suspendre la fourniture de l'ensemble de ses prestations sans autre avis, prendre toutes les mesures nécessaires pour réduire le dommage croissant, requérir des sûretés, telles que des garanties bancaires ou des cessions de créances, refuser des demandes du client et/ou résilier le contrat sans délai ni indemnités.

Le client supporte l'ensemble des frais causés à Galexis par sa demeure, tels que les frais d'administration et de rappel, intérêts moratoires, frais d'avocats et de justice.

## 6.4 Exclusion de compensation

Le client n'est pas en droit de compenser ses propres créances avec celles de Galexis sans l'accord exprès de celle-ci.

## 6.5 Conformité à la TVA

Le client est tenu de vérifier régulièrement la conformité de son adresse au regard de la TVA. A cet égard, les règles suivantes s'appliquent: l'adresse d'autorisation doit être indiquée comme adresse de livraison, tandis que l'adresse figurant au registre du commerce doit être utilisée comme adresse de facturation. Cela permet notamment d'éviter des réclamations ou des compensations de la part des autorités fiscales.

## 7 Responsabilité/Risques

### 7.1 Responsabilité

Galexis répond uniquement des dommages occasionnés au client intentionnellement ou par négligence grave. Toute autre responsabilité est exclue.

### 7.2 Risques

Si Galexis livre les produits et/ou fournit des prestations par son propre service de livraisons ou par les soins d'une entreprise de transports externe, les risques passent au client avec le transfert des produits et/ou des prestations au sous-traitant.

Si la livraison s'effectue par la poste, les risques passent au client lors de la remise des produits et/ou des prestations à la poste.

### 7.3 Risques en cas de livraison en dehors des heures d'ouverture habituelles

- Si la livraison doit s'effectuer en dehors des heures d'ouverture habituelles et en l'absence du client, une convention doit être conclue en vue d'aménager un dépôt au lieu de livraison.
- Le dépôt doit se trouver à l'abri, être sécurisé et accessible en tout temps par Galexis.
- Le client s'engage à remettre à Galexis les moyens nécessaires (p.ex. clefs) et à assurer l'entreposage provisoire approprié (p.ex. pour les produits à conserver au frais) de la livraison convenue. Si les conditions susmentionnées relatives à l'entrepôt ne sont pas remplies, Galexis décline toute responsabilité.
- Le client confirme que les produits et/ou prestations livrés dans le dépôt convenu passent sous sa garde et partant que les risques lui sont transférés.

## 8 Garantie relative aux produits techniques

Sauf stipulations expresses particulières, l'existence, la durée et le contenu de la garantie applicable aux produits techniques (p.ex. produits techniques médicaux, appareils ménagers, etc.) dépendent exclusivement des prescriptions du fabricant. Toute autre prétention en garantie, notamment pour des dommages consécutifs à un vice, est exclue. Sont toujours exclus de la garantie les dommages résultant de l'usure naturelle, d'une utilisation inappropriée ou d'un entretien mauvais ou insuffisant.

## 9 Protection des données

La [déclaration de protection des données](#) vous informe en détail sur le traitement de vos données personnelles (cf. [www.galexis.com](http://www.galexis.com)). Le client reconnaît par ailleurs que Galexis peut aussi céder des données relatives à son activité commerciale (données de référence) à des tiers, comme les fabricants des produits livrés, qu'ils soient en Suisse ou dans le reste du monde (sur la base d'accords contractuels si une protection des données adéquate fait défaut dans le pays destinataire). En contrepartie du droit d'utiliser ces données, le client touche une indemnité qui est calculée sur la base de la quantité de données livrées. Le client peut s'opposer à tout moment à la transmission de ces données.

Pour la fourniture de ses prestations, Galexis n'a pas besoin de données relatives aux patients. Il est de la responsabilité de nos partenaires commerciaux de s'assurer que les éventuelles communications à Galexis ne contiennent aucune donnée relative aux patients.

## 10 Prescriptions sanitaires

Certains produits de Galexis ne peuvent être livrés qu'aux clients bénéficiant d'une autorisation d'exploiter un cabinet ou un commerce, d'une autorisation d'exercer une profession de la santé ou d'une autre autorisation officielle. Le droit de remise et partant l'achat de produits est régi par des prescriptions fédérales et cantonales. Galexis vérifie l'existence de l'autorisation en question lors de l'entrée en relations commerciales; elle peut requérir ces informations auprès des autorités. Le client est tenu d'informer Galexis immédiatement de tout fait qui pourrait affecter son autorisation. Chaque client est personnellement responsable du respect des conditions auxquelles il est soumis dans le cadre de la remise des produits qu'il a commandés; Galexis décline toute responsabilité.

## 11 Contrôle de sécurité technique des produits techniques médicaux

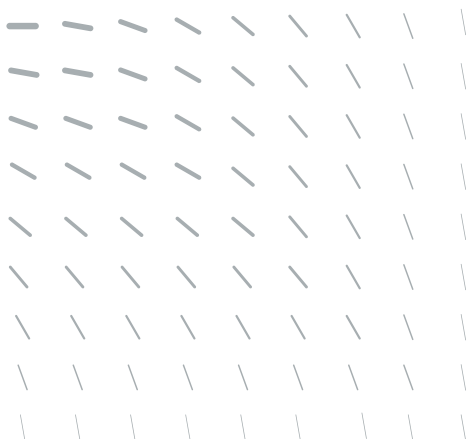
Le client assume seul les obligations découlant de l'utilisation de produits techniques médicaux, conformément aux lois et ordonnances correspondants (notamment pour ce qui a trait à la maintenance, à la communication des incidents graves, au retraitement, aux modifications). Sont exceptés les cas où Galexis s'est engagée par contrat à effectuer la maintenance et l'entretien.

## 12 Modification des conditions générales

Galexis se réserve le droit de modifier les conditions générales en tout temps.

## 13 Droit applicable et for

L'ensemble des rapports juridiques entre Galexis et ses clients sont régis exclusivement par le droit suisse. Les tribunaux ordinaires du siège de Galexis sont compétents.



### Galexis SA

Industriestrasse 2 · Case postale · CH-4704 Niederbipp  
Téléphone +41 58 851 71 11 · Fax +41 58 851 71 14  
info@galexis.com · www.galexis.com